
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

10 MAI > 22 MAI 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



dimanche 14 mai 2023

Fond de Monvaux : un site classé et protégé (181 mots)

Le site du fond de Monvaux fait partie d'une réserve naturelle classée Natura 2000 et s'étend sur la vallée de la Moselle j...

Page 5



jeudi 18 mai 2023

Théâtre jubilatoire avec un jeu d'échecs géant (502 mots)

Fondateur de la compagnie Fatrasse Théâtre, Florent Finot, comédien, circassien et musicien, présentera le samedi 27 mai à ...

Page 6



vendredi 19 mai 2023

Le marché des producteurs locaux est en berne (193 mots)

Nul ne sait pourquoi le marché des producteurs locaux ne fait plus recette. Il n'est pas certain que la communauté de commu...

Page 7



vendredi 19 mai 2023

Quartier libre pour la nouvelle saison de la Filoche (378 mots)

C'est, pour l'équipe de la médiathèque, la liberté de proposer des événements qui ne trouvent pas toujours place dans la pr...

Page 8



dimanche 21 mai 2023

Un nouveau site de compostage opérationnel (262 mots)

À partir du 1er janvier 2024, la réglementation sur les ordures ménagères va changer. Les Français devront disposer à prox...

Page 9

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(3 articles)



mardi 16 mai 2023

Mille et une manières de fêter la nature (130 mots)

Organisée par la mairie de Flavigny avec l'aide de la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM), une fête de la nat...

Page 11



jeudi 18 mai 2023

Le prix du repas à la cantine en hausse (223 mots)

? La première délibération du conseil municipal a concerné un virement de crédits afin de pouvoir régler le salaire de la ...

Page 12

Les tarifs périscolaires augmentent (200 mots)

Lors de la dernière réunion de conseil, le maire a présenté un avenant pour prolongation des délais de la société en charge...

Page 13

ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)

Cinq bonnes raisons de participer à la Fête du Vélo et Boucle en fête (497 mots)

Des lots à gagner pour le concours du plus beau vélo Parmi toutes les a...

Page 15

Violences contre les élus : l'inquiétante tendance... (601 mots)

Le rendez-vous avait été pris avant l'affaire de Saint-Brevin-les-Pins , en Loire-Atlantique... Quand il s'assied derrière sa...

Page 16

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



Fond de Monvaux : un site classé et protégé

Le site du fond de Monvaux fait partie d'une réserve naturelle classée Natura 2000 et s'étend sur la vallée de la Moselle jusqu'au vallon de la Deuille. Les ministres Jean-Louis Borloo, Hervé Morin et Chantal Jouanno avaient signé un décret en ce sens en 2010. Mais en l'absence de toute information depuis cette date, le site a été visité et abîmé au cours des années. Des dépôts sauvages ont été constatés, des campings sauvages se sont établis. Pour lutter contre cet envahissement humain préjudiciable à la nature, la commune a installé un panneau d'information à l'entrée du

site. Mais cette seule information n'est pas suffisante et un arsenal judiciaire a été mis en place avec l'aide de l'association des gardes-pêches et de l'Association de protection de la nature et de l'environnement (APNE). La verbalisation des personnes indécates sera sans doute une phase nécessaire pour que cet endroit retrouve le calme nécessaire. La gendarmerie a également été informée. ■



Un panneau rappelle que le site du fond de Monvaux est protégé.



Théâtre jubilatoire avec un jeu d'échecs géant

Le comédien et circassien Florent Finot présentera samedi 27 mai sur la place des Tricoteries la pièce *Norma & Caïssa*, dont le décor est constitué de pièces d'échecs d'un mètre de haut. Des pièces fabriquées main à Maron.

Fondateur de la compagnie Fatrasse Théâtre, Florent Finot, comédien, circassien et musicien, présentera **lesamedi 27 mai** à la Filoche un spectacle de rue très particulier. Par son thème déjà, brodé autour de l'histoire vraie d'une mémorable partie d'échecs, et par son décor : un jeu d'échecs géant sur plateau carré de 6 m de côté, avec 32 pièces en bois de tilleul d'un mètre ou plus de hauteur. L'artiste finit de les fabriquer dans l'atelier de son ami Michaël Sarrey, à Maron.

Norma & Caïssa pièce jubilatoire

« Mon métier, c'est le spectacle. Et parmi mes passions, il y a les échecs. J'ai voulu lier les deux et montrer la beauté de ce jeu à travers mon art, le spectacle vivant », explique le comédien. « *Norma & Caïssa* est une pièce jubilatoire qui raconte comment, en 1858, le public de l'opéra *Norma* s'est détourné finalement de la scène pour s'intéresser à une partie d'échecs qui se jouait en même temps dans une des loges. »

Depuis trois ans, Florent travaille à ce projet, entre conception, re-

cherche de financements, écriture, mise en scène. Les décors, il les a attaqués chez lui dans la Meuse, en commençant par le plancher sur lequel évolueront les pièces du jeu. Il a bénéficié de l'aide de son père et de ses copains. Mais la réalisation des pièces s'est avérée très complexe. C'est pourquoi l'an dernier, en résidence d'artiste à La Filoche, il a contacté Michaël, son ami de longue date, Meulson et ingénieur de fabrication manufacturière. « Un métier passion », reconnaît ce dernier.

Reste à polir les quatre cavaliers

Dans son atelier plein de machines, le spécialiste a réfléchi à la conception de ces pièces, géantes mais vides pour ne pas être trop lourdes. Après un prototype l'an dernier, pour voir comment « industrialiser » la production, il a mis au point le processus de fabrication. Florent s'y est attelé ; 28 des 32 pièces sont terminées. Reste encore à polir les quatre cavaliers, dont les faces ne peuvent être réalisées au tour à bois. « On a eu de petites périodes de doute en termes de temps, confie Michaël. C'est un spectacle unique, on n'avait aucune référé-

rence. »

Samedi 27 mai, le comédien devra capter l'adhésion d'un public pas forcément joueur d'échecs. Il est confiant : « Je m'en donne les moyens. Il ne s'agit pas d'un cours mais d'un spectacle, avec tous les ressorts dont dispose ce genre. »

La pièce *Norma & Caïssa* sera jouée **samedi 27 mai** à 15 h sur la place des Tricoteries à Chaligny. Durée 1 h 10. ■



Le comédien Florent Finot (à droite) présente quelques-unes des pièces du jeu d'échecs géant qu'il a fabriquées pour son prochain spectacle, avec l'aide et chez son ami Michaël Sarrey (à gauche) à Maron.

Réservations à la Filoche, au 03 83 50 56 60.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-MESSEIN

Le marché des producteurs locaux est en berne

Nul ne sait pourquoi le marché des producteurs locaux ne fait plus recette. Il n'est pas certain que la communauté de communes continue en ce sens, au vu des résultats peu probants.

Cependant douze producteurs étaient bien présents : ALPA ferme école d'Haroué, produits fermiers ; Thi'pot de miel, miel ; Maryvonne Nedey, maroquinerie ; brasserie C'est de la Bal, bière ; Mamie boule, boulangerie ; Jacques Masson, vin ; société Jukinawa, jus de fruits frais ; Catherine Veroneze-Tuetey, création 0 déchet ; ferme de la petite Blaisière, fromage de vache ; Amandine

Lesperlette, fromage de chèvre ; GAEC de Bingerville, pommes de terre/carottes/oignons/pommes ; et la GAEC des Salines, boucherie/charcuterie.

Un démarrage en douceur à 16 h et un pic de visite vers 17 h 30-17 h 45, pour une soixantaine de clients.

Il y a eu 20 lots attribués suite à une tombola : paniers garnis de produits des producteurs, lots de fruits de mer, compositions florales, activité nautique... Le stand du club ados proposait des plants qu'ils avaient semés. En résumé, peu de clients mais toujours dans une ambiance

conviviale. En espérant que le prochain marché soit plus visité. ■



Beaucoup de travail pour peu de clients.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – CHALIGNY

Quartier libre pour la nouvelle saison de la Filoche

Pas de thème précis pour le nouveau cycle de la Filoche, qui couvrira les mois de mai à août, a annoncé sa directrice, Camille Soulier, lors de la soirée de lancement.

C'est, pour l'équipe de la médiathèque, la liberté de proposer des événements qui ne trouvent pas toujours place dans la programmation annuelle. La liberté aussi de les organiser en dehors de la structure, au cœur des différentes communes de Moselle & Madon. Cinéma de plein air à Chavigny, gaming hors les murs à Pulligny et Richardménénil, ou encore histoires de jardins entre la Filoche et les étangs de Chaligny, sans oublier les animations devenues traditionnelles en été, lire en short, jouer en tong et geeker en bob.

À la Filoche, bien sûr, les propositions culturelles variées subsistent, entre expos, concerts, ateliers ou spectacles.

Deux expositions

La soirée s'est déroulée sur un tempo original et décontracté, en extérieur et en intérieur.

Deux saisissantes marionnettes à taille humaine de la compagnie Changer d'Air, Albertine et son vieux compère Ferdinand l'impertinent, grossier et vindicatif, se sont mêlées au public.

L'Harmonie de Chaligny a donné un concert et, cerise sur le gâteau, le public a pu admirer deux remarquables expos, qui resteront en place pendant tout le cycle : « Liberté », dessins oniriques d'Hélène Jofa, évocateurs du monde de l'enfance, et les étonnants livres-objets de Philippe Morlot, artiste plasticien.

Philippe Morlot et ses livres-objets « qui invitent à regarder le monde autrement »

Avec ce concept du livre-objet, « j'ai fait un acte de résistance pour dire que le livre papier a toujours sa raison d'être ! », révèle Philippe Morlot. On avance dans chacun d'eux en découvrant, feuillet après feuillet, un

nouveau dessin, de nouveaux mots. Arrivé au bout du chemin, on déploie l'ensemble et le fil conducteur se dévoile. Philippe a commencé ouvrier du livre, puis après un Capes d'arts plastiques, a fini avec une agrégation et un poste à l'université. Il sort 3 livres par an, en séries limitées, qu'il imprime en sérigraphie, découpe et plie à la main. Site internet : <https://www.morlot-philippe.com> ■



Philippe Morlot présente l'un de ses livres-objets, « Les enfants, il les adore », déplié au mur en arrière-plan avec le dessin du plus grand crocodile de la littérature jeunesse.



Un nouveau site de compostage opérationnel

Cinq sites de compostage partagé sont maintenant opérationnels dans la commune. Le dernier en date se situe au croisement de la rue de la Corvée et du quai de la Haute-Moselle.

À partir du 1^{er} janvier 2024, la réglementation sur les ordures ménagères va changer. Les Français devront disposer à proximité de chez eux d'une solution pratique de tri des biodéchets, plus particulièrement ceux alimentaires.

La mairie de Neuves-Maisons et la communauté de communes ont décidé d'anticiper en installant des sites de compostage dans plusieurs quartiers. Cinq sites sont déjà opérationnels, le dernier en date se situe au croisement de la rue de la Corvée et du quai de la Haute-Moselle. Une réunion de quartier a permis de décider de l'emplacement exact de ce dernier.

Ethienne Thil, conseiller municipal et délégué communautaire Moselle et Madon, était présent et a rappelé l'importance de la gestion des déchets. Les biodéchets sont composés à plus de 80 % d'eau, une eau que l'on paie pour être évaporée lors de l'incinération des déchets.

Référents

Le processus de compostage et l'utilisation des composteurs ont été expliqués. Des référents de quartiers sont mis en place, leurs coordonnées seront accessibles soit sur le site de compostage, soit à la mairie.

Cette initiative marque un pas signi-

ficatif vers une gestion plus responsable des déchets et une sensibilisation accrue à l'importance de préserver l'environnement. ■



Un brasse compost a également été présenté. Il sera mis à disposition de chaque référent pour l'aération du composteur dont le mode d'emploi est stipulé sur le site.



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**

Mille et une manières de fêter la nature

Organisée par la mairie de Flavigny avec l'aide de la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM), une fête de la nature s'est déroulée ce samedi au Choubourot. De nombreuses associations étaient présentes, dont la LPO, le groupe chenilles de Richardménil, la Filoche, l'AMAP Les libellules.

Chacun a pu reconnaître des oiseaux à l'étang du Breuil, découvrir la flore, fabriquer un nichoir, repartir avec des plants de légumes, troquer des fleurs d'ornement ou recevoir des

conseils pour la taille des arbres.

Buvette et restauration étaient assurées. Des producteurs locaux et le service de prévention des déchets de la CCMM étaient sur place. ■



Apprendre à construire un nichoir était une des activités proposées lors de cette journée associative.





Le prix du repas à la cantine en hausse

? La première délibération du conseil municipal a concerné un virement de crédits afin de pouvoir régler le salaire de la cheffe de projet « Petites Villes de demain » et la facture du puits du souvenir. Le conseil municipal accepte de virer les sommes de 7 200 € et de 3 396 € au profit des articles correspondants.

? Pour la délibération suivante concernant l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) Moselle et Madon et du Programme d'aménagement et de déve-

loppement durables (PADD), le maire, Yannick Hellak, expose les orientations générales poursuivies par la communauté de communes : préserver les paysages garants de la richesse identitaire du territoire, définir les objectifs de développement urbain et de l'habitat de demain, affirmer un maillage stratégique des activités, articuler les mobilités et les équipements du territoire, protéger le territoire, ses habitants et ses richesses naturelles. Toutes ont été validées par les élus.

? La troisième délibération sur la restauration collective a soumis une demande de l'entreprise API de fixer le prix du repas à 3,75 € HT à compter du 1^{er} avril 2023, soit une hausse de 8,6 % due à l'augmentation des prix. Elle a été validée à l'unanimité.

? Quant à la création de l'indemnité d'administration et de technicité, l'assemblée délibérante décide de l'instaurer pour les fonctionnaires stagiaires et titulaires. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—XEUILLEY

Les tarifs périscolaires augmentent

Lors de la dernière réunion de conseil, le maire a présenté un avenant pour prolongation des délais de la société en charge du contrôle technique des appartements seniors d'un montant de 1 200 euros HT.

PLUI

L'actualisation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la communauté de communes Moselle Madon est présentée aux membres du conseil, qui ont pris acte des nouvelles orientations énoncées.

Voirie

Le maire propose de modifier les limites de l'agglomération en déplaçant les panneaux plus en amont, côté rue de la Gare, afin d'assurer la sécurité des usagers lors de prochains travaux sur le passage à niveau.

Chats errants

Une convention pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 est signée avec la Fondation Clara, qui prendra en charge la gestion de colonies de chats libres.

Périscolaire, cantine, etc.

Les nouveaux tarifs en hausse pour le périscolaire, la cantine, les mercredis de loisirs et le centre de loisirs présentés par Laure Antoine sont validés et mis en place pour juillet.

Justice

Le remboursement des frais d'avocat par une société d'assurances suite au recours déposé auprès du tribunal administratif, soit 859,35 € a été reçu en mairie. ■



ACTUALITÉS DIVERSES

Cinq bonnes raisons de participer à la Fête du Vélo et Boucle en fête

Une double dose de vélo se profile les 3 et 4 juin prochains à Nancy et dans tout le sud du département autour de la boucle Moselle-canal-Meurthe. De nombreuses activités sont organisées. On vous donne cinq bonnes raisons d'y participer.

Des lots à gagner pour le concours du plus beau vélo

Parmi toutes les animations prévues, il faut citer le concours du plus beau vélo lors de la fête du vélo place Stanislas le 3 juin dès 14 h. L'eau est le thème choisi cette année et devrait inspirer les candidats pour se déguiser et décorer leurs bolides. De beaux lots sont à gagner.

Nombreuses animations gratuites

La grande majorité des activités de cette Boucle en fête et de la Fête du Vélo sont gratuites et ouvertes à tous les publics !

A Neuves-Maisons et dans les communes voisines, Boucle en Fête sera précédé de balades collectives dans les écoles élémentaires dès le jeudi 1^{er} juin. « Les enfants, les parents et les professeurs partiront de leur école et se rejoindront à Messein. Il y aura des activités toute l'après-midi », détaille Sandrine Lambert, vice-présidente de la com'com Moselle et Madon.

Découvrir Nancy et ses alentours autrement

La fête du vélo, c'est aussi une initiative pour rendre les cyclistes plus visibles en ville. À ce titre, le parcours nancéien passera entre autres par les nouvelles voies cyclables du quartier Nancy Thermal (actuellement en chantier) mais aussi en Vieille Ville et le long de la Meurthe. Le peloton sera accompagné de la police municipale qui bloquera les voitures le temps du passage des cyclistes. Aucune rue ne sera fermée à la circulation.

La balade le long de la boucle de la Moselle (de Nancy jusqu'à Neuves-Maisons) comprendra notamment une visite de l'ancienne Mine de Fer. Départ 13 h à la maison du vélo de Nancy.

Parcours sportifs et triathlon

Le vélo, c'est aussi un sport ! Pour les plus motivés un parcours VTT de 22 km fera découvrir la vallée du Terrouin. Départ 4 juin 9 h 30 salle des fêtes de Villey-Saint-Étienne.

Et puis, le Triathlon de Messein, événement annuel, fera lui aussi partie des festivités le 4 juin de 9 h à 18 h à la base nautique de Messein. Des courses adultes et des courses en-

fants sont prévues.

Du vélo... mais pas que !

Pour celles et ceux qui préfèrent se déplacer les deux pieds au sol, une boucle pédestre commentée passera par les jardins d'eau à Nancy (5 € par personne, réserver sur nancy-tourisme.fr).

Et si la vie terrestre n'est décidément pas votre truc, il vous reste le parcours en dragon boat, une pirogue géante qui aura besoin de plusieurs pagayeurs. Cela se déroule du côté du club de kayak de Toul le samedi matin et le parcours en kayak aura lieu l'après-midi au même endroit. Réservation au 06 73 02 04 48, 5 € par personne pour chaque activité. ■



Jeunes cyclistes gonflés à bloc lors de l'édition 2022 à Nancy. Photo d'archive ER /Jean-Christophe VINCENT

par Thomas Baudoin



Violences contre les élus : l'inquiétante tendance...

Au sud de Nancy, Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons et vice-président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, dénonce les violences qu'ils subissent au quotidien, lui et les agents de sa commune. Ému, l' élu local appelle l'État à réagir « vite ».

Le rendez-vous avait été pris avant l'affaire de Saint-Brevin-les-Pins, en Loire-Atlantique... Quand il s'assied derrière sa pile de dossiers, en cette toute fin d'après-midi de ce jeudi 11 mai, il vient de passer sa journée à écouter les infos à la radio, à écouter les vives réactions, les commentaires et les mots d'Élisabeth Borne. Il est profondément ému, choqué et en colère.

Pascal Schneider n'est pas un élu amateur. Les territoires, il connaît bien. Homme de gauche et de convictions, mesuré, souvent très convivial, il est maire de Neuves-Maisons, commune de 6 600 habitants au sud de Nancy, depuis 2020, élu depuis quatre mandats dans la ville, et vice-président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle en charge des finances.

Ce à quoi il assiste depuis des mois, c'est une « douloureuse montée des violences envers lui et envers les agents de sa mairie ».

Protection fonctionnelle

« Depuis 2020, j'ai reçu des menaces de mort. J'ai porté plainte. L'affaire a été portée devant la Justice. Il y a quelques semaines, j'ai dû avoir recours, durant quelques jours, à une protection policière. Aujourd'hui, quatre collaborateurs de la mairie et un adjoint bénéficient d'une protection fonctionnelle. Car aux violences verbales s'ajoutent des menaces phy-

siques », explique le maire.

Pascal Schneider aimerait relativiser, prendre du recul, mais ce n'est plus possible selon lui : « Avant, tu étais interpellé, on discutait, on réglait les choses. Maintenant, tu es interpellé, on te parle très mal, on t'insulte, les gens n'hésitent plus à montrer les muscles de suite. L'autre jour, j'ai été vivement pris à partie par exemple par un ancien combattant car on n'a pas encore changé le drapeau aux monuments aux morts. La procédure de remplacement demande un peu de temps. Mais lui, il s'en fiche, il ne veut rien savoir. Et on prend... »

Le personnel de l'accueil, les agents techniques... Le maire assure que tout le monde prend cher. « Et on entend toujours la même chose : ces feignants de fonctionnaires ! Mais stop ! Tout le temps, on essaie de trouver une solution à tout ! Une personne appelle l'autre jour pour trouver une assistante sociale. Ce n'est pas notre compétence, mais on a cherché. On n'a pas trouvé au final, on s'est fait traiter de bons à rien... », dénonce le maire.

La mairie de Neuves-Maisons a mis en place un service spécial pour traiter les 900 demandes qu'elle reçoit par an. Mais apparemment, cela ne suffit pas à calmer certains esprits.

« Buzz politique »

Pour Pascal Schneider, la situation

« a désormais assez duré ». « Il y a une méconnaissance et une incompréhension des institutions et du rôle des élus. Il y a une perte de repère chez bon nombre de citoyens. Cela s'explique aussi par la disparition progressive des services publics de proximité. On est seuls aujourd'hui dans nos territoires, délaissés par l'État. »

Selon le maire, « ce qui se passe à Paris, à l'Assemblée ou dans les ministères n'est pas le reflet de la réalité des territoires. La recherche de buzz politique de certains élus nationaux (RN, LREM, LFI) vient tronquer la vision du travail politique que pourraient avoir les citoyens. Cette recherche et la déconnexion de la réalité des territoires de certains décrédibilisent l'action politique ! »

« Le gouvernement doit agir, et vite », prévient-il. ■



Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons, près de Nancy : « On est seuls dans nos territoires, l'État nous laisse seuls... » Photo ER /Mickaël DEMAUX

par Mickaël Demeaux

